

*Attribution de temps*

jugement honnête. J'ai été sidéré d'entendre le député de Montmorency-Orléans (M. Duclos) dire que le déficit du gouvernement devait osciller autour de 30 milliards de dollars. Que l'on me reprenne si je me trompe. Je n'avais pas encore entendu un ministériel prononcer ces chiffres. Je me demande si le député a attiré l'attention du ministre des Finances (M. Lalonde) sur ce point.

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre.

[Français]

**M. Duclos:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

**Le président suppléant (M. Corbin):** L'honorable député de Montmorency-Orléans (M. Duclos) invoque le Règlement.

**M. Duclos:** Je voudrais signaler à mon honorable collègue de l'opposition officielle que ce que j'ai dit précisément, c'est que de nombreux observateurs s'attendaient que le déficit approche les 30 milliards de dollars. Je n'ai pas dit que le déficit du gouvernement serait de 30 milliards de dollars. A mon avis, il y a une distinction, une nuance très importante à faire.

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre. Le député participe simplement au débat. Le député de Peterborough (M. Domm).

**M. Domm:** Monsieur le Président, je serais vraiment très surpris qu'un député ministériel prête une certaine authenticité à une prévision de 30 milliards de dollars s'il n'avait pas à l'esprit quelque justification. Il a ajouté qu'il y avait une faiblesse dans notre argumentation, puisque nous étions censés connaître cette situation depuis quelque temps déjà. Je voudrais rappeler à tous les députés de l'autre côté qu'il n'y a pas si longtemps, le gouvernement parlait de 10.5 milliards. S'ils pensent que seule l'opposition craint que le déficit n'atteigne 30 milliards, sans qu'il n'y ait de budget pour justifier non seulement les 5 milliards qu'il demande, mais les 14 autres milliards, ils se trompent lourdement.

Les Canadiens refusent eux aussi d'envisager un tel déficit. Ce n'est pas nous qui devons rembourser cette dette, mais nos enfants, nos petits-enfants et nos arrière-petits-enfants. Ils devront rembourser un déficit qui échappe au contrôle des députés de ce côté de la Chambre, parce que le gouvernement a recours à la clôture, qu'il limite les débats, de façon à emprunter de l'argent sans fournir les justifications nécessaires. Je mets le prochain député au défi de nous dire quelle entreprise pourrait tenir debout si elle gérait ses affaires de la même façon que le gouvernement pense pouvoir administrer le Canada.

Le ministre des Finances a pourtant dit qu'il y aurait un nouveau budget avant que l'on demande un nouveau pouvoir d'emprunt. Comme on le voit dans le hansard du 27 octobre 1982, il déclarait:

Dans le budget que je me propose de déposer au début de 1983, je ferai de nouveau le point sur la situation financière de l'exercice, présenterai des estimations pour 1983-1984 et les années futures, avant de demander, le cas échéant, de nouveaux pouvoirs d'emprunt.

Au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, le 31 mai 1982, l'ancien ministre des Finances, maintenant vice-premier ministre (M. MacEachen), disait:

Je ne pense pas qu'il serait correct de demander à la Chambre l'autorisation d'emprunter des fonds supplémentaires sans avoir auparavant fait une mise à jour détaillée de la situation économique et financière.

Le gouvernement ne peut tout de même pas traiter à la légère l'emprunt de ces milliards de dollars, sans donner à l'opposition l'occasion d'examiner une politique financière qui justifierait de telles dépenses. Il ne suffit pas de déposer le budget des dépenses à la Chambre car, en lui-même, il est insuffisant pour justifier des fonds supplémentaires. Dans le budget supplémentaire C, il y a certaines choses qui inquiètent les Canadiens et qui exigent plus d'explications. Le gouffre serait-il sans fond, monsieur le Président? Le gouvernement entend-il, tant qu'il sera au pouvoir, profiter de sa majorité pour présenter des projets de loi d'emprunt auxquels il n'accordera que deux, trois ou sept jours de débat, sans jamais déposer de budget à la Chambre? Croit-il que nous accepterons volontiers de lui accorder des pouvoirs d'emprunt supplémentaires pour couvrir une augmentation du déficit sans qu'il nous donne jamais d'explications détaillées? C'est une attitude totalement irréflective et tout à fait inacceptable. Je suis ébahi de voir que le ministériel qui vient tout juste de parler accorde si peu d'importance à cette question et prétend que nos arguments sont faibles, lorsque nous nous opposons à des emprunts supplémentaires de 19 milliards, 14 milliards ou 5 milliards parce qu'aucun budget n'a été déposé.

• (1610)

Si nos vis-à-vis veulent connaître des cas de gaspillage à faire dresser les cheveux, cas dont nous parlons à la Chambre depuis des mois et des années, je suis prêt à leur donner quelques exemples qui, malgré tout le respect que je dois au gouvernement, sont tout à fait inadmissibles.

**Une voix:** Allez-y.

**M. Domm:** Très bien, je donnerai donc au député quelques exemples et je verrai bien ce qu'il en pense. Lorsque nous parlons de taxis et lorsque nous disons que le gouvernement mène les Canadiens en bateau lorsqu'il leur réclame des fonds, nous voulons simplement dire qu'entre le 1<sup>er</sup> mars 1980 et le 31 mai 1981, le gouvernement a payé 3.5 millions de dollars en courses de taxi. La palme, à ce chapitre, revient peut-être au ministère des Transports, qui a dépensé \$422,000. Au tarif actuel à Ottawa, \$1.20 le mille, c'est suffisant pour faire 120 fois le tour du monde. Le gouvernement refuse de restreindre ses dépenses, mais il vient nous demander 19 milliards de dollars de plus.

Parlons un instant de télégramme. Entre mars 1980 et juillet 1981, le gouvernement a dépensé 16.7 millions de dollars en télégrammes, câbles et autres communications sans fil. Même les Postes canadiennes ne font pas confiance à leurs propres services, puisqu'elles ont dépensé \$260,000 en télégrammes au cours de cette période.

Et que dire des frais de représentation? Qu'il célèbre la nomination d'un nouveau ministre des Finances ou celle d'un ministre tout aussi irresponsable que le ministre des Finances à un autre portefeuille, toujours est-il que le gouvernement dépense beaucoup à ce titre. Au cours de l'année financière 1981-1982, 11 ministères ont dépensé un total de 10.4 millions en boissons alcooliques et aliments, et ces dépenses ont été dûment autorisées.

Si mon vis-à-vis voit là-dedans de quoi justifier un budget, budget qui a grossi démesurément depuis qu'il a été présenté il